Dépôt de documents

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, en conformité des dispositions des paragraphes 67(2) et 99(2) du Règlement, je voudrais déposer dans les deux langues officielles la réponse du gouvernement au rapport du comité permanent de la santé nationale et du bien-être social intitulé: Les allocations versées au conjoint survivant dans le cadre du Régime de pensions du Canada.

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu du paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles la réponse du gouvernement à trois pétitions: n° 332-5359, 332-5365 et 332-5368.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

RENVOI D'UN DOCUMENT AU COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, le ministre des Transports (M. Bouchard) a déposé hier un document intitulé Le transport ferroviaire des marchandises dangereuses. Il souhaite que ce rapport soit renvoyé spécialement au comité des transports. Les porte-parole des partis en ont discuté entre eux. Vous constaterez, Votre Honneur, que nous avons le consentement unanime pour faire ce renvoi spécial au comité des transports.

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour la proposition du ministre d'État?

Des voix: D'accord.

LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)) demande à présenter le projet de loi C-159 tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer.

M. le vice-président: La ministre est-elle autorisée à présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

PÉTITIONS

ON DEMANDE UN VISA DE SORTIE POUR UN CITOYEN SOVIÉTIQUE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un bon nombre de mes électeurs, membres de la synagogue Beth Emeth de ma circonscription. Ils demandent au gouvernement canadien d'intervenir vigoureusement auprès du gouvernement soviétique pour qu'il donne des visas de sortie à Leonid Shabashov et à sa famille qui demandent à émigrer de l'Union soviétique depuis 14 ans et à qui on refuse toujours cette permission, apparemment sans raison valable.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je suis heureux de déposer, conformément à l'article 106 du Règlement, des pétitions certifiées conformes quant à la forme et au contenu, signées par un certain nombre de Canadiens qui s'inquiètent parce que le gouvernement conservateur n'a pas de mandat du peuple canadien pour conclure un accord de libreéchange avec les États-Unis et qu'il n'en tient pas compte.

Puisque ce projet d'accord ne donne pas aux Canadiens l'accès assuré au marché américain qui était le principal objectif des négociations et qu'il risque de faire disparaître des milliers d'emplois au Canada, les pétitionnaires prient le Parlement de réclamer la tenue d'élections générales avant la ratification de cet accord.

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

M. le vice-président: Est-on d'accord?